N°1427

du 02 AVRIL 2021

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

DROITS DE L'HOMME P.7

Liberté d'association, les OSC veulent préserver les acquis

SANTE P.7

- L'OMS lance "*Viral Facts Afrique*" pour lutter contre les fake news
- Missions médico-chirurgicales: AIMES-AFRIQUE reprend du service

ENERGIE P.4

Ambition d'une mutualisation, déséquilibre financier, perte de monopole…

La CEB prête à être dissoute

P.3

Interruptions du courant en 2020

ENCORE EN BAISSE

en nombre et en heure

Selon les indicateurs de performance SAIFI (nombre), SAIDI (heures) et CAIDI = SAIDI/SAIFI (heure par interruption), la valeur pour 2020 est respectivement de 33, 69 et 2,09 contre 35, 78 et 2,23 pour 2019 ; 36, 81 et 2,25 (2018) et 39, 89 et 2,3 (2017)

Mawunyo Mila Aziable, la ministre déléguée auprès du président de la République, chargée de l'Energie et des Mines

P.3 Amélioration de la gouvernance locale

L'élu local obligé de répondre aux préoccupations du citoyen

Deux importants guides validés pour renforcer les liens et le concept de citoyenneté dans les communes

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29** / **90 05 94 28**

Télévision

La chaîne "*Novelas*" retirée du bouquet Canal+ en avril

Dans un communiqué rendu public ce mardi 30 mars, la direction du groupe de télévision cryptée Canal + Côte d'Ivoire a décidé du retrait de la chaîne de télénovelas "*Novelas*", diffusée sur le canal 33. Cette décision fait suite à un réajustement de la ligne éditoriale et aux nombreuses plaintes reçues de plusieurs abonnées demandant la suppression de la chaîne.

"*À la suite des chaînes Voyages, OKLM…. la chaîne Novelas TV disponible sur le canal 33 des bouquets CANAL+ cessera d'émettre à compter du jeudi 1er Avril 2021 à 00H et sera par conséquent retirée définitivement du bouquet le 02 Avril 2021 suivant* ", annonce la note signée de la direction générale. Elle se dit désolée des désagréments que cette suppression pourrait occasionner et invites ses abonnés de cette chaînes à suivre " *des programmes similaires sur d'autres chaînes des bouquets CANAL+ et des replays sur MyCanal* "

Créée le 24 Mars 2015 par CANAL+ Afrique, la chaîne ne sera plus disponible pour la zone Afrique.

Une information qui crée l'émoi parmi les abonnés dont certains soupçonnent un poisson d'avril de la part de la chaîne.

Tele Novelas est surtout critiquée pour son abrutissement du public. On ne peut que se réjouir de son retrait du bouquet. Comme le dit Bourdieu, "*La télévision a une sorte de monopole de fait sur la formation des cerveaux d'une partie très importante de la population. Or, en mettant l'accent sur les faits divers, en remplissant ce temps rare avec du vide, du rien ou du presque rien, on écarte les informations pertinentes que devrait posséder le citoyen pour exercer ses droits démocratiques.*"

Attendons de voir aussi le retrait du foot. Chiche !

Source : Pressecotedivoire

Cinéma

Le père de Game of Thrones signe un contrat de cinq ans avec HBO

Les fans de Game of Thrones devraient se réjouir. George R. R. Martin, père de l'univers de la série, a signé un accord de cinq ans avec la chaîne de télévision HBO pour y développer de " *nouveaux contenus* ", a annoncé, lundi 29 mars, le groupe WarnerMedia, qui possède HBO.

Le communiqué ne précise toutefois pas si ce contrat porte sur d'autres projets se situant dans l'univers de Game of Thrones. Mais la saga a connu un tel succès, avec cinquante-neuf Emmy Awards à son tableau de chasse en l'espace de huit saisons, que des séries dérivées semblent inévitables.

D'après le magazine spécialisé Hollywood Reporter, le contrat de plusieurs dizaines de millions de dollars inclurait le récit de la reine guerrière Nymeria, censée avoir régné un millénaire avant les événements de Game of Thrones, dont le titre provisoire serait 10 000 Ships.

Parmi les projets à l'étude dans le monde de Westeros figureraient aussi 9 Voyages, par les créateurs de la série historique Rome, et un récit sombre se déroulant dans un quartier sordide et malfamé de la ville de Port-Réal, Culpucier (Fleabottom en version originale).

Une série télévisée adaptée de Tales of Dunk and Egg, un recueil de nouvelles publiées par George R. R. Martin sur un chevalier errant et son écuyer, fait aussi l'objet de rumeurs persistantes.

Dans son communiqué, WarnerMedia confirme que l'écrivain va faire partie de l'équipe de production de deux projets HBO inspirés par des œuvres d'autres auteurs de romans fantastiques : Qui a

peur de la mort (Who fears death ?), de Nnedi Okorafor, et Repères sur la route (Roadmarks), de Roger Zelazny.

Martin est aussi impliqué dans l'adaptation pour Netflix d'une de ses premières nouvelles, Les Rois des sables (Sandkings) et cette multiplication des projets fait craindre aux fans du Trône de fer que l'auteur, âgé de 72 ans, ne puisse terminer son cycle littéraire, déjà dépassé par la série télévisée. Voilà près de dix ans que le dernier volume de la saga, A Dance with Dragons, a été publié.

Festival

Le FESPACO présente son comité de sélection

Le Délégué Général du FESPACO, Alex Moussa SAWADOGO, a choisi ses responsables du comité de sélection, qui seront chargés de la définition du programme du FESPACO 2021. Le report du Festival permet à la nouvelle équipe d'entamer le processus de sélection dans les meilleurs délais et dans de très bonnes conditions.

Alex Moussa Sawadogo sera accompagné par des professionnels qui ont bâti leur carrière au sein de l´industrie cinématographique africaine et mondiale et dont les profils forts et divers faciliteront l'exploration d'un paysage cinématographique africain de plus en plus diversifié.

Ce comité est composé de plusieurs responsables dont le Mozambicain Pedro Pimenta, producteur, consultant en cinéma, directeur artistique ; le RDCongolais Djia Mambu, journaliste, critique de cinéma et auteure belge-congolaise ; le chercheur en arts et journaliste sénégalais, Thierno Ibrahima Dia ; l'Ethiopienne Katarina Hedrén, conservatrice et critique de cinéma. Il y a également la Tunisienne Lina Chabanne, productrice exécutive sur les long-métrages "*Satin Rouge*", "*Les Secrets*" et "*Corps étranger*" de Raja Amari ; "*Inhebbek Hédi*" et "*Weldi*" de Mohamed Ben Attia, le Burkinabé Boubacar Sangaré, membre de l'association Semfilms ; Guy Désiré Yaméogo, enseignant, réalisateur et scénariste. Le nouveau comité de sélection aura pour tâche d´accompagner le délégué artistique dans la définition du programme de la 27ème édition du FESPACO.

Selon le Délégué général, "*Pour un festival à la dimension du FESPACO, Il est plus qu'important de se doter d´un comité de sélection composé de professionnels motivés, dont les compétences et l´expérience offrent divers regards qui incarnent parfaitement les ambitions d'un festival panafricain. Lequel se veut également répondre à son temps*"

La délégation Générale du FESPACO travaille dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur, afin d'offrir une édi-

tion complète qui aura lieu au dernier trimestre de l´année. Les dates exactes seront bientôt précisées.

L'appel à soumissions de films qui a été prolongé, prend fin le 31 mars 2021.

Livre/France

Baisse générale de la lecture, malmenée par la crise sanitaire

Le Centre national du Livre (CNL) et l'institut Ipsos ont dévoilé les résultats de leur baromètre bisannuel consacré aux Français et la lecture. 81 % des Français se déclarent lecteurs en 2021, une baisse de 7 points par rapport à 2019. Cet éloignement s'explique en partie par la crise sanitaire, mais correspond à la tendance désormais observée depuis quelques années.

Le Centre national du Livre s'est une nouvelle fois penché sur les habitudes des Français en matière de lecture, selon une tradition établie depuis 2015. 1000 Français ont été interrogés par téléphone, du 8 au 26 janvier 2021, par l'institut de sondage Ipsos.

Les Français sont donc moins nombreux à se considérer spontanément comme des lecteurs, avec une baisse importante : ils sont 81 % à se dire lecteurs, contre 88 % en 2019 et 86 %, selon la moyenne depuis 2015. Globalement, les femmes et les plus de 65 ans se déclarent le plus lecteurs, avec, à l'autre bout de ce spectre, les 15-34 ans et les hommes, plus susceptibles de ne pas lire.

L'UNION
Pour la Patrie
Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses
Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC
Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.
Impression
Groupe de presse L'Union
Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON
Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI
Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Service photographie
Roland OGOUNDE
Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

AZIMUTS INFOS

Pourquoi les variants du SARS-CoV-2 n'émergent-ils que maintenant ?

La mutation d'un virus et l'apparition de ses variants n'ont rien d'anormal. Toutefois, les nouveaux variants, britannique, brésilien, sud-africain ont cette particularité de se transmettre bien plus efficacement que le virus historique dont ils proviennent, et leur émergence, quasi concomitante aux quatre coins de la Planète, les rend aussi plus préoccupants : le SARS-CoV-2 n'en est encore qu'au début de son évolution. Publiées dans The Conversation, voici les explications de Benjamin Roche, directeur de Recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Pourquoi des variants apparaissent-ils maintenant ?

Première hypothèse, les capacités de détection de ces nouveaux variants ont grandement augmenté durant les derniers mois, rendant ainsi leur identification plus facile. Le premier variant identifié l'a été en Grande-Bretagne, où les capacités de séquençage des virus sont sans commune mesure avec le reste du monde.

Deuxième hypothèse, l'augmentation des pressions de sélection sur le virus. Le variant brésilien est apparu dans la ville de Manaus, où une étude a suggéré que l'immunité de masse aurait pu avoir été atteinte, ce qui implique que plus de 66 % de la population auraient été infectés. Or les mutations spontanées deviennent bénéfiques dans un environnement particulier. Autrement dit, si certaines mutations changent suffisamment le phénotype du virus qui les portent (c'est-à-dire ses caractéristiques "*observables*" : son apparence ou ses capacités) pour qu'il ne soit pas reconnu par les anticorps produits lors de la première vague épidémique, ledit virus se transmettra beaucoup plus efficacement que le variant historique, et deviendra ainsi dominant.

Enfin, troisième hypothèse, celle de l'implication de ce que l'on appelle des "*CoVID-longs*". Certains patients infectés par la Covid-19, notamment ceux dont le système immunitaire est déficient, développent des formes relativement longues de la maladie. Cela signifie qu'ils gardent le virus pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois dans leur organisme. Or si le virus évolue quand il se transmet, il évolue aussi au sein des organismes qu'il infecte. Étant donné que les CoVID-longs ont pu faire leur apparition à peu près en même temps un peu partout dans le monde, cette évolution intra-individus pourrait expliquer l'émergence apparemment simultanée des différents variants.

Il est important de noter que les trois hypothèses ne sont pas forcément indépendantes, chacun des mécanismes ayant pu contribuer de façon plus ou moins importante à l'émergence de chacun des variants.

Quelles implications pour la pandémie en cours ? Et pour le futur ?

On pouvait s'attendre à l'émergence de ces variants, puisqu'il s'agit d'un processus normal. D'autres pourraient apparaître dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois. Ces émergences doivent être étroitement surveillées, car elles peuvent radicalement changer l'épidémiologie du SARS-CoV-2. Il semble d'ailleurs que les principaux nouveaux variants se transmettent de façon beaucoup plus efficace que le variant historique.

Alors que le nombre de reproduction de base (le fameux R0, qui correspond au nombre de personnes qu'un individu infecté contamine en l'absence de mesures de contrôle de la transmission) du SARS-CoV-2 était d'environ 3 au début de l'épidémie, ceux des variants britannique et sud-africain se situeraient plutôt entre 4 et 5.

Si ces estimations se vérifiaient - elles sont à considérer avec beaucoup de prudence pour l'instant, les données étant en cours d'acquisition - la vitesse de propagation du virus s'en trouverait grandement changée. Après 10 chaînes de transmission sans distanciation sociale, le variant sud-africain pourrait ainsi infecter jusqu'à 10 millions de personnes, là où le variant historique n'en infecterait "*que*" 60 000 !

On suspecte aussi une augmentation de la mortalité due au variant britannique, mais ce point reste discuté dans le sérail scientifique pour le moment. Encore une fois, l'avenir dira ce qu'il en est réellement.

Un des paramètres dont on surveille particulièrement l'évolution est celui que l'on nomme l'"*échappement immunitaire*". Il correspond à la capacité des nouveaux variants à ne pas être reconnus par le système immunitaire des individus infectés par le virus historique. Si le chiffre de l'échappement immunitaire venait à augmenter, le nombre de réinfections au SARS-CoV-2 augmenterait lui aussi. Ce phénomène était, jusqu'à maintenant, très rare, mais commence à être observé en Afrique du Sud et au Brésil. Il est bien difficile de déterminer pour l'instant si cette proportion d'individus pouvant être réinfectée est importante ou non.

Plus préoccupant encore serait un échappement immunitaire rendant les vaccins actuellement déployé(s) moins efficace(s). Heureusement, pour l'instant l'efficacité contre les variants du SARS-CoV-2 des vaccins actuels semblent préservée. L'Afrique du Sud avait cependant mis en pause la vaccination avec le vaccin d'Oxford-AstraZeneca après qu'une étude a pointé son efficacité "*limitée* " contre le variant en circulation dans le pays. Des données complémentaires sur cette question devraient être disponibles dans les semaines à venir.

Le manque de données sur ces variants est un réel problème, d'autant que d'autres risquent d'émerger dans les prochains mois. À chaque fois qu'un nouveau variant apparaît, il est donc primordial de retester rapidement l'efficacité vaccinale.

Un problème sans fin ?

Au vu de l'apparition de nouvelles mutations qui pourraient conférer d'autres propriétés encore aux variants qui ont émergé très récemment, la surveillance de ces derniers s'annonce essentielle.

Cette évolution continuelle des virus est néanmoins bien connue, et des solutions ont déjà été mises en place contre d'autres virus, dont celui de la grippe. Des variants de ce dernier émergent en effet à peu près tous les 10 ans, ce qui pousse les laboratoires à mettre constamment à jour le vaccin contre ce virus.

Pour les y aider, un réseau de surveillance mondial a été déployé, afin de suivre les mutations du virus de la grippe. Étant donné qu'il s'agit d'un virus saisonnier, c'est-à-dire qui se répand davantage pendant les périodes hivernales, un groupe mondial d'experts est chargé d'analyser les mutations qui circulent dans l'hémisphère Sud pendant l'hiver austral afin de prédire celles qui pourraient circuler pendant l'hiver dans l'hémisphère Nord. Le même processus est, bien sûr, appliqué pour surveiller les mutations circulant pendant l'hiver dans l'hémisphère Nord.

Se basant sur ces données, l'Organisation mondiale de la Santé publie deux fois par an une liste des variants à inclure dans les vaccins à destination des hémisphères Nord et Sud. Le SARS-CoV-2 n'en est qu'au début de son histoire évolutive. Si des variants continuent d'émerger à un rythme soutenu, il faudra commencer à envisager de telles méthodes, seule solution pour maintenir une protection efficace pour les personnes les plus vulnérables.

Interruptions du courant en 2020

Encore en baisse en nombre et en heure

Selon les indicateurs de performance SAIFI (nombre), SAIDI (heures) et CAIDI = SAIDI/SAIFI (heure par interruption), la valeur pour 2020 est respectivement de 33, 69 et 2,09 contre 35, 78 et 2,23 pour 2019 ; 36, 81 et 2,25 (2018) et 39, 89 et 2,3 (2017)

Late Pater

La direction générale de l'énergie (DGE) vient de rendre publiques les données relatives au nombre et à la durée des interruptions de la fourniture de l'énergie électrique au Togo au cours de l'année 2020. Les paramètres de performance du réseau de distribution de l'énergie électrique sont obtenus à partir de trois (3) indicateurs : SAIFI «System Average Interruption Frequency Index», qui est l'indicateur correspondant au nombre moyen d'interruptions de service par client et par an ; SAIDI «System Average Interruption Duration Index», l'indicateur qui correspond à la durée moyenne d'interruption de service par client et par an ; et CAIDI «Customer Average Interruption Duration Index», un indicateur qui correspond à la durée d'interruption moyenne d'un client.

Ainsi, dans l'ordre des indicateurs de performance SAIFI (nombre), SAIDI (heures) et CAIDI = SAIDI/SAIFI (heure par interruption), la valeur pour 2020 est respectivement de 33, 69 et 2,09. Elle était de 35, 78 et 2,23 pour 2019 ; de 36, 81 et 2,25 pour l'année 2018 ; et de 39, 89 et 2,3 pour l'année 2017. Ce qui laisse voir une courbe descendante signifiant une amélioration dans le nombre et la durée des interruptions du courant électrique au Togo. Ça semble un peu lointain la période de cette étude de la Banque africaine de développement (BAD), en septembre 2015, qui mentionnait que les fréquentes pannes de courant constituent un obstacle majeur pour les industries et une usine pouvait observer une moyenne de 13 coupures d'électricité par mois (soit 156 coupures par an) dont chacune durait en moyenne 17 minutes.

Le 6 novembre 2020, les ambitions officielles du pays ont été transmises aux acteurs du secteur énergétique par la ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'Energie et des mines, Aziablé Mawunyo Mila, lors d'une séance de travail avec les responsables de Compagnie énergie électrique du Togo (CEET, opérateur public). Il s'agit de réduire le nombre de coupures par client et par an. Dans les objectifs définis d'une feuille de route, les autorités s'engagent à atteindre 100% d'accès universel à l'électricité en 2030 avec un objectif intermédiaire qui est de 75% de taux d'accès à l'électricité d'ici 2025, à partir de 75% d'énergies renouvelables, et à atteindre 30% de dépendance énergétique par rapport aux importations électriques. A noter que, jusqu'à une période récente où la CEB détenait le monopole du transport et de l'achat de l'électricité au Togo et au Bénin, l'électricité consommée au Togo est d'abord produite par trois entreprises enregistrées localement : la CEB et la CEET, qui appartiennent à l'Etat, et Contour Global, une entreprise américaine installée au Togo sous un contrat spécial avec l'Etat «take or pay» (sans consommer, la CEET paye à Contour Global un montant fixe par an et ce, durant 25 ans). En complément, l'électricité provient de quatre entreprises implantées à l'étranger : VRA (Ghana), CIE (Côte d'Ivoire), TCN (Nigeria) et NIGELEC (Niger). Au Togo, le niveau de la demande d'électricité dépasse largement celui de l'offre.

Aziablé Mawunyo Mila lançant les travaux du PRISET

PRISET, l'approche de solution

Il ne pouvait pas mieux arriver. Le Projet de réformes et d'investissement dans le secteur de l'énergie au Togo (PRISET) a été lancé ce 30 mars 2021 à Lomé. C'est un projet de près de 20 milliards de francs Cfa qui va réhabiliter, renforcer et étendre le réseau de distribution électrique dans le Grand Lomé, en moyenne et basse tension. Tout en réduisant considérablement les pertes techniques et pannes (au tiers d'ici à la fin de l'année 2022 qui coïncide avec la fin du projet, selon la précision de la ministre Aziablé) qui sont la principale source de rupture dans la fourniture de l'électricité. Ce qui va améliorer la qualité et la fiabilité de l'offre énergétique. Il est financé par la Banque mondiale.

Le PRISET est structuré en deux composantes que sont la composante des réformes qui entend contribuer à l'amélioration des activités du secteur de l'énergie et la composante des travaux qui se résume en trois grands volets. Le premier volet consiste en la réhabilitation des installations existantes de la CEET notamment trois postes sources (Lomé A, Lomé B, Lomé Siège), 71 km de réseaux moyennes tension souterrains dans le Grand Lomé, 41 postes de distribution moyenne et basse tension et 10 postes en cabine maçonné. Le volet 2 est consacré au renforcement de réseaux moyenne et basse tension par la construction de 38,2 km de réseaux moyenne tension souterrains, 46 km de réseaux moyenne tension aériens, l'installation de batteries de condensateurs, l'adaptation de 80 postes moyenne tension/basse tension à la télé conduite, la construction de deux postes de réflexion et l'acquisition de 5 postes mobiles et de pièces de rechange. Le troisième volet prévoit l'extension du réseau par la construction de 3 km de réseau moyenne tension aériens, 5 postes de type préfabriqué, 225 km de réseaux basse tension et l'acquisition de 20.000 kits de branchements.

«Je sais compter sur l'expertise des techniciens de la CEET et je les invite à une franche collaboration avec les entreprises SDEL ELEXA et STEG INTERNATIONAL SERVICES pour la réussite de ce projet», a aussi souligné Aziablé Mawunyo Mila.

Amélioration de la gouvernance locale

L'élu local obligé de répondre aux préoccupations du citoyen

Deux importants guides validés pour renforcer les liens et le concept de citoyenneté dans les communes

L'effectivité de la décentralisation au Togo, avec la communalisation intégrale du territoire et l'élection des maires et conseillers municipaux, offre désormais une occasion aux citoyens de participer à la gestion de leur localité. Certes, les élus locaux sont aux affaires et doivent rendre compte aux mandants. Mais il existe des mécanismes pour que ces derniers puissent aussi s'exprimer et porter leur regard sur la gestion de leur commune sans attendre la fin du mandat des élus. Le Bureau du Citoyen (BdC) en est un. Le fonctionnement de cette structure est en expérimentation dans 6 communes du Togo (Zio 1, Kloto 1, Ogou 1, Tchaoudjo 1, Kozah 1, Tone 1). Un guide méthodologique du fonctionnement du Bureau du Citoyen et un autre à l'intention des citoyens des communes viennent d'être validés.

Eric J.

L'élaboration de ces deux documents a bénéficié de l'appui du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et de l'Union européenne, à travers le Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL), mis en œuvre par la Coopération technique allemande (GIZ).

«Le bureau du citoyen est un outil de participation citoyenne qui permet de faire le suivi et le contrôle surtout au niveau de l'exécutif communal», a indiqué Kossi Zowou, consultant pour l'élaboration du Guide sur le BdC. «*Un grand atout dans le cadre de la consolidation du processus de décentralisation et dans la cadre de l'amélioration de la participation citoyenne* », affirme Dr Piero VALABREGA, Chargé de programmes à la Délégation de l'Union européenne.

Ainsi, un citoyen ayant des préoccupations sur la gestion de sa commune, se rendra donc au bureau du citoyen pour les exposer. Le responsable du bureau du citoyen devra alors les remonter au Maire qui a l'obligation de répondre au citoyen. Les réponses de l'autorité communale sont renvoyées au Bureau du Citoyen qui fera suivre à la personne demanderesse. C'est ce processus et bien d'autres qui sont contenus dans le guide à l'intention des citoyens pour permettre à ceux-ci de mieux comprendre le fonctionnement des mairies, ainsi que leurs droits et devoirs au niveau local dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation. Son utilisation permettra aussi de renforcer les liens et le concept de citoyenneté dans les communes.

Le bureau du citoyen est alors un espace d'échanges entre les citoyens et les élus municipaux. Il en est de même avec les services techniques de la commune. C'est un cadre d'expression et de suggestion citoyenne afin que les besoins et les avis des habitants soient pris en compte par l'exécutif de la commune. « *C'est la porte d'entrée pour informer les citoyens d'une commune au sujet des différents services qui leur sont offerts. C'est également le lieu d'écoute et de récolte des doléances des citoyens* », a dit Bertrand Cousin, Assistant technique, expert en participation citoyenne au ProDeGoL.

Pour son bon fonctionnement, le guide méthodologique de fonctionnement du Bureau du Citoyen qui vient d'être validé va fournir donc des informations et donner des instruments nécessaires pour une opérationnalisation efficace de cette structure. Il s'agit du cadre juridique du contrôle citoyen de l'action publique au Togo, les rôles et attributions du Bureau du Citoyen, son organisation et son fonctionnement, le processus de prise en charge et de gestion des préoccupations des populations. Des renseignements, des exemples de bonnes pratiques et des défis en lien avec les premières expérimentations sont répertoriés en vue d'une meilleure plus-value du bureau de Citoyen dans les communes du Togo. Faudrait-il le souligner, le guide sera à la disposition de l'ensemble des 117 communes du Togo et des différentes personnes impliquées dans la mise en place et le fonctionnement du Bureau du Citoyen.

Ambition d'une mutualisation, déséquilibre financier, perte de monopole…

La CEB prête à être dissoute

Late Pater

Il avait autorité sur l'administration provisoire qui a été chargée, entre autres, d'engager la procédure de recrutement d'un gestionnaire délégué et de démarrer la restructuration de l'entreprise. La CEB ayant été mise sous administration provisoire pour une durée de six mois à partir du 1er janvier 2019, sur décision des présidents Faure Gnassingbé du Togo et Patrice Talon du Bénin qui se sont vus à huis clos à Lomé le 27 novembre 2018. Ce 25 mars 2021 à Cotonou, c'est le même Haut Conseil Interétatique (HCIE, organe de surveillance) de la Communauté Electrique du Bénin (CEB), réuni en session extraordinaire, qui propose aux deux chefs d'Etat la dissolution de la CEB. Avec effet immédiat. La décision est signée par le président du HCIE-Togo, Mawunyo Mila Aziablé, et le président du HCIE-Bénin, Dona Jean-Claude Houssou.

L'entreprise n'est donc jamais sortie de son coma. Déjà en novembre 2018, lors de cette rencontre entre MM. Gnassingbé et Talon, l'évolution du secteur de l'énergie électrique au Togo et au Bénin avait été présentée, notamment en ce qui concerne la sécurité de l'approvisionnement, l'autonomie énergétique pour accompagner les missions régaliennes des deux Etats et la consolidation d'un service public de l'électricité qui ouvre plus d'accès au plus grand nombre, tant pour les besoins sociaux qu'économiques. Aussi avaient-ils, pour encore sauver ce qui pouvait l'être, décidé que, s'agissant de la dette de la CEB à l'égard de ses fournisseurs d'énergie (TCN, VRA, GRIDCo et CIE), il devrait être procédé, en accord avec ces créanciers, aux paiements partiels et la mise en place d'un échéancier pour le solde avec la garantie des Etats au plus tard le 31 décembre 2018. L'objet social de la CEB devait aussi changer à partir du 1er janvier 2019 et l'entreprise devenait désormais gestionnaire de réseau de transport d'énergie avec pour activité connexe la poursuite de l'exploitation des moyens de production du barrage de Nangbéto et des deux turbines à gaz installées dans les deux pays. En conséquence chaque Etat doit assurer l'importation directe de ses besoins complémentaires en énergie.

Au nom de leurs pays créanciers, les présidents de la République fédérale du Nigéria, de la République du Ghana et de la République de Côte d'Ivoire étaient menaçants vis-à-vis de la CEB. Au point où leurs homologues togolais et béninois n'avaient qu'à leur exprimer *«leur gratitude pour leur compréhension et leur soutien à la CEB»*. Humm !!

La Communauté Electrique du Bénin (créée en 1968) est un organisme international à caractère public du Bénin et du Togo chargé du développement de l'énergie électrique au Bénin et au Togo, dans la démarche d'une mutualisation des ressources des gouvernements deux Etats face aux défis d'investissements massifs dans le secteur électrique au lendemain des indépendances. A cette époque, la CEB a reçu *«l'exclusivité d'exercer les activités de transport, d'importation et d'acheteur unique pour les besoins des deux Etats»*. En 2002, le rapport d'évaluation et de performance du projet de dispatching de production et de transport d'énergie de la CEB disait déjà que *«la situation financière de la CEB est fragile»*. Plus tard, en septembre 2015, elle a perdu le monopole d'acheteur unique. Le gouvernement togolais ayant adopté un texte qui a modifié le code bénino-togolais de l'électricité et a supprimé les dispositions de l'Accord international portant code bénino-togolais de l'électricité qui consacrent la CEB en tant qu'acheteur unique de l'énergie au Togo et au Bénin.

L'Assemblée nationale autorise l'Exécutif à agir…

De l'ordre dans le trafic maritime togolais, pour son attractivité !

Jean AFOLABI

Les élus du peuple se sont retrouvés le jeudi 25 mars 2021 à l'hémicycle à Lomé, à leur troisième séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2021, pour plancher sur deux projets de loi dont le but est de permettre à l'Exécutif de renforcer la sécurité maritime au Togo. Le premier projet de loi adopté autorise l'adhésion du Togo à l'annexe VI de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL), adoptée le 02 novembre 1973 à Londres, en Angleterre. Elle est la principale convention internationale traitant de la prévention de la pollution du milieu marin, que les causes soient liées à l'exploitation ou à des accidents.

Le Protocole de 1978 a été adopté à la suite d'une série d'accidents de navires-citernes survenus en 1976 et 1977. Comme la Convention MARPOL de 1973 n'était pas encore entrée en vigueur, le Protocole MARPOL de 1978 a intégré la convention mère. L'instrument qui en résulte est entré en vigueur le 2 octobre 1983. En 1997, un Protocole modifiant la Convention a été adopté, et une nouvelle Annexe VI, qui est entrée en vigueur le 19 mai 2005, a été ajoutée. La Convention MARPOL a été mise à jour par des amendements au fil des années.

Kokou E. Tengue, ministre de l'Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière.

L'annexe VI de la convention MARPOL est composée de vingt-trois (23) règles réparties en quatre (4) chapitres et de huit (8) appendices. Elle contient des prescriptions visant à prévenir la pollution des mers par les eaux usées; le rejet des eaux usées dans la mer est interdit, sauf lorsque le navire utilise une installation approuvée de traitement des eaux usées ou rejette les eaux usées, après broyage et désinfection à l'aide d'un dispositif approuvé, à une distance de plus de trois milles marins de la terre la plus proche; les eaux usées non broyées et non désinfectées doivent être rejetées à une distance de plus de 12 milles marins de la terre la plus proche.

Le deuxième projet de loi adoptée autorise, quant à lui, l'adhésion du Togo à la convention visant à faciliter le trafic maritime international (convention FAL), signée le 09 avril 1965 à Londres, composée d'un dispositif de seize (16) articles et d'une annexe. L'adhésion du Togo à cette convention permettra la simplification des formalités administratives dans le domaine des transports maritimes, souligne l'autorité publique. *«La loi autorisant l'adhésion du Togo à la «convention FAL» constitue un véritable outil pour le secteur maritime de notre pays, d'autant plus qu'elle s'applique à tous les documents nécessaires pour satisfaire aux exigences internationales en matière de communication, d'information par les autorités portuaires en l'occurrence la déclaration de cargaison, la déclaration de marchandises dangereuses, les manifestes de l'équipage et les renseignements relatifs au navire»*, a déclaré le ministre Kokou Edem Tengue de l'Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière.

«L'adhésion du Togo à ces conventions devrait renforcer son attractivité et répondre sans nul doute à l'axe stratégique numéro 1 du PND à travers lequel notre pays ambitionne, en effet, d'être un hub logistique par excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région», a souligné l'honorable Atcholi Aklesso, président du groupe parlementaire majoritaire Union pour la République (Unir) avant. Et d'inviter ses collègues députés à voter favorablement pour ces deux textes pour accompagner le gouvernement dans la réalisation de sa feuille de route.

Par une présentation en mode webinaire

Les entreprises françaises invitées à investir au Togo

Jean AFOLABI

Les ministres Kodjo Adédzé et Kayi Mivedor

Lomé, 29 mars 2021 - Le gouvernement togolais a organisé en partenariat avec le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) un webinaire sur l'investissement avec la participation effective du ministère de la Promotion de l'investissement et celui du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale. Le cadre macro-économique, les efforts du Chef de l'Etat pour soutenir le secteur privé durant la crise sanitaire et la résilience ont été exposés au cours de cette rencontre virtuelle aux membres du MEDEF et bien d'autres participants.

Au sujet du soutien aux opérateurs économiques durant la pandémie, le ministre Kodzo Adédzé a relevé l'accompagnement de l'Etat au secteur privé qui joue un rôle non négligeable dans l'économie nationale. Malgré la crise, ce secteur a prouvé à suffisance *«sa capacité de résilience et a permis au pays de ne pas connaitre une décélération. C'est l'illustration d'une économie agile, créative et pugnace»*. Ce dynamisme du secteur privé togolais, favorisé par les conditions de facilités d'investissement créées par le gouvernement, peut constituer une réelle opportunité aux entreprises du MEDEF qui souhaitent développer à l'export un partenariat gagnant-gagnant avec le secteur privé local. Ce nouveau partenariat peut induire sans nul doute un transfert de technologies, une ouverture à de nouveaux marchés, l'augmentation des capacités de production en vue de répondre aux demandes de plus en plus croissantes des marchés de la CEDEAO et de la ZLECAf.

Le ministre du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale a invité, par conséquent, les chefs d'entreprises françaises à explorer les opportunités d'affaires au Togo, un pays innovant présentant une économie agile et une facilité d'écoute.

La ministre de la Promotion de l'investissement, Mme Kayi Mivedor, a insisté sur les atouts et les opportunités d'affaires du Togo. En revenant notamment la sécurité et la stabilité politique, l'amélioration du climat des affaires, le positionnement géographique du pays, la qualité et la disponibilité des infrastructures (routières, portuaires, aéroportuaires, énergie, télécom), la disponibilité et la qualité sans cesse croissante de la main d'œuvre, le potentiel agricole et le marché potentiel. *«Ce vaste programme de réformes économiques en termes d'amélioration du climat des affaires vise à faire du Togo, une meilleure porte d'entrée du continent, une destination privilégié en matière d'investissement dans la sous-région ouest africaine»*, a-t-elle souligné.

A l'occasion, quelques opérateurs économiques français ont partagé leurs expériences sur le Togo avec de potentiels investisseurs. L'Energie de France (EDF) a parlé du projet BBOX relatif à l'accès à l'énergie dans des zones reculées ; le groupe MSC est resté dans son domaine de la manutention portuaire, etc. Les domaines prioritaires abordés par les investisseurs français portent, entre autres, sur les agropoles, les biofertilisants pour l'agriculture, la protection de l'environnement, les chaines du froid, le guichet unique du commerce extérieur, le programme de vérification des normes concurrentielles et le e-commerce. Les aspects relatifs au partenariat public-privé et la capacité à lever des fonds ont été également abordés.

A l'attention de ceux qui ont reçu leur dose

Des prélèvements sanguins en cours pour une enquête

Late Pater

«Dans le cadre d'une thèse de recherche portant sur la cinétique d'apparition des anticorps suite à la prise de la première dose du vaccin AstraZeneca contre la Covid-19, la direction de l'Institut national d'hygiène porte à la connaissance de tout le personnel qu'une enquête sera effectuée à partir du jeudi 25 mars 2021. A cet effet, tous ceux qui ont reçu une dose du vaccin sont priés de bien vouloir se présenter à la salle des prélèvements de l'Institut pour un prélèvement sanguin. La direction compte sur la bonne collaboration de chacun pour la réussite de cette enquête», a écrit, le même jour, la patronne de l'Institut, Dr Halatoko Wemboo Afiwa.

On se souvient que le vaccin AstraZeneca est l'objet de toutes les railleries et suppositions. Beaucoup de choses sont ainsi racontées sur les effets qu'il produit chez ceux qui ont déjà reçu leur dose. Au Togo, après le personnel soignant, la vaccination se poursuit avec les plus de 50 ans et les moins de 50 ans souffrant d'une comorbidité.

FOOTBALL/ELIM CAN 2021

La Sierra Leone fait appel de la décision de la CAF

La Fédération de football de Sierra Leone (SLFA) a annoncé dans un communiqué avoir fait appel de la décision de la Confédération africaine de football de programmer en juin prochain le match opposant sa sélection à celle du Bénin, dans le cadre des éliminatoires de l'édition 2021 de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) décalée à janvier prochain.

Hervé A.

Le match entre les deux sélections, initialement prévue mardi à Freetown, n'a finalement pas pu se tenir, l'équipe béninoise ayant refusé de jouer après la notification de plusieurs cas de Covid-19 dans son effectif.

La Fédération sierra-léonaise, soulignant que "*la CAF n'a pas précisé le critère utilisé par le comité pour arriver à ladite décision*", appelle l'instance dirigeante du football africain à prendre en compte "*les articles 83, 84 et 85 du Règlement de la CAN, qui abordent de manière adéquate les problèmes liés au défaut de se présenter à un match et / ou au refus de jouer*".

Ces articles donnent match perdu à la sélection refusant de se présenter sur le lieu où la rencontre doit se tenir.

Sur ces bases, la Fédération sierra-léonaise de football a décidé de "*faire appel de la décision du comité d'organisation de la CAN et invite donc tous les Sierra Léonais, en particulier les amateurs de football, à rester calmes car la question est actuellement traitée conformément aux dispositions statutaires appropriées*".

Le comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF a décidé de reporter le match de qualification de la CAN 2021 entre la Sierra Leone et le Bénin à la prochaine fenêtre internationale de la FIFA en juin 2021.

Le match qui devait être joué mardi 30 mars 2021 à Freetown n'a finalement pas pu se tenir, en raison du refus de la partie béninoise de jouer après la notification de six cas de Covid-19 dans son effectif. L'équipe du Bénin a informé les médias que tous ses joueurs étaient munis d'un document certifiant qu'ils étaient négatifs en foulant le sol de la capitale sierra-léonaise et les résultats de la positivité leur ont été notifiés à quelques minutes du coup d'envoi.

La Sierra-Leone (4 points -1), dont la dernière apparition en phase finale de la CAN date de 1996, doit gagner pour se qualifier tandis que le Bénin a besoin d'un nul (7 points) pour obtenir son ticket.

FOOTBALL

Tom Saintfiet prolonge avec les Scorpions

La Fédération gambienne de football (GFF) a annoncé lundi avoir prolongé de cinq ans le contrat le liant au technicien belge Tom Saintfiet, qui a qualifié la sélection sénior pour la première phase finale de Coupe d'Afrique des nations de son histoire.

" *La Fédération gambienne de football, grâce au ministre de la jeunesse et des sports, a prolongé le contrat de Tom Saintfiet pour cinq nouvelles années jusqu'en mai 2026* ", rapporte le communiqué.

Arrivé en 2018, le contrat du technicien belge arrivait à expiration en mai prochain. A une journée de la fin des éliminatoires de la CAN 2021 reportée à janvier prochain, la Gambie a décroché une qualification historique en phase finale de Coupe d'Afrique des nations seniors.

Interrogé par l'APS, le technicien belge a confirmé l'information, insistant sur la volonté des deux parties de travailler dans la durée. "*L'ambition, c'est de s'inscrire dans la normalité en qualifiant cette équipe régulièrement en phase finale de CAN où l'ambition sera de gagner des matchs en pratiquant du beau football* ", a-t-il déclaré.

La Gambie va de même jouer ses chances à fond pour les qualifications à la Coupe du Monde de la FIFA 2026 où l'Afrique aura au moins neuf représentants, a-t-il dit.

"*Avec la jeunesse et la qualité de mon groupe de performance, on peut valablement défendre nos chances* ", a-t-il assuré.

Tom Saintfiet, 48 ans, a assuré la direction technique du football au Nigeria (2012) et dirigé plusieurs sélections africaines, à savoir la Namibie (2008-2010), le Zimbabwe (2010), l'Ethiopie (2011), le Togo (2015-2016).

Il a également dirigé la sélection de Malte (2017-2018) ainsi que plusieurs clubs en Europe, en Afrique et en Asie (Al Gharafa du Qatar).

FOOT BALL

L'UEFA autorise cinq changements à l'Euro et au "*Final Four*" de Ligue des Nations

Les équipes pourront effectuer jusqu'à cinq remplacements pendant un match lors de l'Euro de football l'été prochain et lors du 'Final Four' de la Ligue des Nations en octobre 2021. L'UEFA, l'instance européenne du football organisatrice des deux tournois, l'a annoncé mercredi, à la suite de la décision de son Comité exécutif.

"*Comme les motifs qui ont conduit à la règle des cinq remplacements restent valables dans un contexte où les calendriers des compétitions nationales et internationales continuent d'être touchés par la pandémie de Covid-19, et vu que cette règle s'applique déjà aux matches de qualification pour la Coupe du monde, qui se joueront de mars 2021 à mars 2022, le Comité exécutif a décidé d'étendre l'amendement à Euro 2020, qui se jouera en juin/juillet 2021, à la phase finale de la Ligue des Nations, qui sera disputée en octobre 2021, et aux matches de relégation de la Ligue des Nations, qui auront lieu en mars 2022*", a expliqué l'UEFA dans un communiqué.

Les cinq changements durant un match sont autorisés depuis la reprise des compétitions l'été passé après l'interruption provoquée par la pandémie de coronavirus.

Par ailleurs, l'UEFA a levé la jauge de 30 pour-cent de spectateurs dans les stades décidée en octobre dernier, laissant les autorités locales décider d'éventuelles limites. "*Compte tenu du fait que les 55 associations membres de l'UEFA font chacune face à une situation différente dans la gestion de la pandémie, une telle limitation n'est plus requise*", a indiqué l'UEFA.

L'interdiction d'admission des supporters visiteurs dans les stades lors des matchs de compétition de l'UEFA reste en vigueur "*jusqu'à avant les finales des compétitions interclubs, qui se joueront en mai 2021.*"

La CAN 2022 se tiendra du 9 janvier au 6 février

La prochaine édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) aura lieu du 9 janvier au 6 février 2022 au Cameroun, annonce la Confédération africaine de football dans un communiqué.

Le Comité exécutif réuni en visioconférence mardi a unanimement approuvé les dates proposées pour l'organisation du tirage au sort (25 juin 2021) et du tournoi final de la CAN, a-t-on appris par la même source.

Il a également été procédé à la cooptation au comité exécutif d'Abdigani Said Arab, président de la Fédération somalienne de football", à la confirmation du Marocain Fouzi Lekjaa, lequel va continuer à diriger la Commission des Finances de la CAF, fait-on savoir.

Dans le même temps, l'Egyptien Hany Abou Rida et le Nigérian Amaju Melvin Pinnick ont été désignés en qualité de membres du Comité d'urgence de l'instance dirigeante du football africain.

Le président de la CAF Patrice Motsepe a par ailleurs informé le Comité exécutif des nominations de l'Ivoirien Jacques Anouma en qualité de Conseiller spécial Senior et du Sud-africain Danny Jordaan au poste de Conseiller en charge du Sport et du Marketing auprès de la présidence, rapporte le communiqué.

Le Secrétaire Général a formellement informé le Comité exécutif de la mission d'audit entamée par le Cabinet PwC au siège de la CAF et dont les résultats sont attendus au début du mois de mai 2021, signale le texte.

Anne Hidalgo promet une accélération

Discrète sur la question des Jeux de Paris 2024 depuis plusieurs mois, Anne Hidalgo a profité d'une interview sur RMC, mercredi 31 mars, pour exprimer sa confiance quant à la préparation de l'événement. "*Nous sommes en temps et en heure sur la construction du village olympique et les infrastructures nécessaires pour accueillir les Jeux, a assuré la maire de la capitale française. Il y a plus de 10 000 emplois qui vont commencer, notamment dans le secteur du bâtiment, comme à l'Île Saint-Denis où va se construire le village des athlètes. Les Jeux olympiques et paralympiques seront le premier gros évènement mondial post-covid. Ils seront un élément non-négligeable de la relance économique, de Paris, de l'Ile de France et de la France.*"

Même optimisme sur la question du marketing, malgré un calendrier d'annonces de nouveaux partenaires privés très ralenti par la crise sanitaire. "*La partie des partenaires privés est gérée par Tony Estanguet, le président du comité d'organisation, a expliqué Anne Hidalgo. Ils en sont à plus de 50 % de leur travail et de leurs prévisions en matière de partenaires privés. Je ne suis pas inquiète là-dessus. L'accélération va se faire après le mois d'août. Le 8 août, j'irai dans un stade à Tokyo recevoir le drapeau des mains de la gouverneure pour les Jeux de Paris 2024. Il y a aura une accélération. Nous sommes dans le bon timing en ce qui concerne les apports privés, ils vont arriver*". A un peu plus de trois ans de l'événement, le COJO compte actuellement trois partenaires premium (BPCE, EDF et Orange), et deux sponsors officiels (FDJ et le Coq Sportif).

Bach dans le berceau de l'olympisme

Pour son premier voyage hors de Suisse depuis sa réélection à la présidence du CIO, Thomas Bach s'est rendu en Grèce, berceau de l'olympisme. Le dirigeant allemand n'a pas traîné en route, enchaînant visites et rencontres.

Après avoir inauguré lundi 29 mars une exposition au siège du comité olympique hellénique, où il s'est offert un tour du musée en compagne de Spyros Capralos, le président de l'instance et membre du CIO, il s'est rendu à l'hôtel de ville d'Athènes, pour y recevoir la médaille de la ville remise par le maire, Costas Bakoyiannis.

Le soir même, Thomas Bach a inauguré un nouveau système d'éclairage au Stade panathénaïque, l'enceinte des premiers Jeux de l'ère moderne en 1896. L'occasion pour le président du CIO de ressortir les paroles de Pierre de Coubertin : " *L'Olympisme réclame l'air et la lumière pour tous* ".

Le lendemain, journée plus politique, avec des rencontres avec la présidente grecque, Katerína Sakellaropoúlou, puis le Premier ministre, Kyriákos Mitsotákis. Au cours de sa visite, Thomas Bach s'est également entretenu avec l'ancien Premier ministre grec et membre du Centre International pour la Trêve Olympique, George Papandreou, et l'ancien président grec, Prokópis Pavlópoulos. Il n'a oublié personne.

Les athlètes pourront lever le poing

Le comité olympique et paralympique américain (USOPC) veut tordre le cou à la règle 50 de la charte olympique sur l'interdiction de manifester aux Jeux une opinion politique, raciale ou religieuse. Il a dévoilé mardi 30 mars l'ensemble des règles qui seront appliquées lors des sélections olympiques et paralympiques pour les Jeux de Tokyo.

Pour la première fois, les athlètes auront le droit d'exprimer leur protestation sur le terrain. Ils pourront notamment lever le poing ou s'agenouiller pendant l'hymne national. Et ils seront autorisés à manifester leur combat pour la justice raciale.

Dès le mois de décembre dernier, l'USOPC avait admis le principe de laisser les athlètes exprimer une opinion sur le terrain de compétition. L'instance américaine en a désormais défini le cadre et les règles. Selon le document envoyé aux athlètes américains, les manifestations pourront se faire par la parole, par le geste, ou encore via des messages inscrits sur les vêtements.

L'USOPC explique qu'il sera possible, par exemple, de porter une casquette ou un maillot marqué des slogans "*Black Lives Matter*" ou "*Trans Lives Matter*". Précision : cette entorse à la charte olympique concerne seulement les épreuves de sélection. Aux Jeux, l'expression d'une opinion politique, raciale ou religieuse restera interdite et passible de sanctions.

Atteindre les performances convenues avec OLAM

La société cotonnière se renforce en interne

Jean AFOLABI

Améliorer le rendement de la production afin de le porter à un niveau de performance d'au moins 900 à 1 000 kg/ha sur le court terme ; contre 600 kg/ha aujourd'hui. C'est l'un des indicateurs principaux sur lesquels l'Etat misait afin de garantir une amélioration déterminante de l'ensemble de la filière coton au Togo, au moment de céder des parts – 51% en tout – au groupe singapourien de l'agroalimentaire OLAM en novembre 2020. Pour ce dernier, la démarche s'appuie aujourd'hui d'abord sur l'expérience des agents en interne. Un «*appel à candidature interne*» pour le recrutement est ainsi lancé à cet effet à l'endroit du personnel aux fins de servir de coordonnateur préfectoral.

Au terme du processus, neuf (9) coordonnateurs préfectoraux seront retenus par la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct, mixte). Ils auront pour mission essentielle de : 1) faire produire de façon durable du coton au moins à hauteur des objectifs retenus par campagne cotonnière pour la coordination et répondant aux normes de qualité avec 100% de récupération des crédits de campagne ; 2) coordonner et superviser les activités des Agents Techniques Commerciaux (ATC) de sa coordination : les superviser et les appuyer dans les activités de suivi opérationnel de la campagne cotonnière. La société cotonnière sollicite également un chef division Produits finis, et six (6) magasiniers pour gérer les produits finis et autres matériels en stock.

L'objectif, à terme, est d'assurer : l'augmentation des rendements par une amélioration des itinéraires techniques grâce à l'exploitation des résultats de carte de fertilité des sols initiée par le gouvernement ; la modernisation de l'outil industriel afin d'améliorer la collecte du coton et les performances d'égrenage ; le développement de la marque «*coton made in Togo*» afin de jouir d'un différentiel de prix par rapport à la qualité ; l'accroissement de la contribution du secteur agricole en général et de la filière cotonnière, en particulier, à la création de la richesse nationale et des emplois massifs.

Au finish, le secteur cotonnier, pour ce qui le concerne, est attendu par l'autorité publique d'atteindre les objectifs de l'axe 2 du Plan National de Développement (PND 2018-2022), entre autres. D'autant que la mise en œuvre de l'axe 2 du PND exige, d'une part, le développement de pôles de transformation agricole selon l'approche chaînes de valeur et, d'autre part, l'augmentation de manière substantielle des revenus des producteurs ainsi que la création massive d'emplois le long des chaînes de valeur au niveau du service conseil, des usines, des parcs logistiques et de transport, etc.

Au lancement de la campagne en cours, en mai 2020, la société cotonnière avait mis la barre à au moins 152.000 tonnes, sur une superficie minimale de 190.000 hectares. Dans le contexte international fortement impacté par la pandémie de COVID-19, avait-elle indiqué, «*le marché international de la fibre coton connait une baisse substantielle. En application du mécanisme de fixation des prix d'achat du coton-graine, le prix d'achat du coton-graine pour cette nouvelle campagne 2020/2021 est fixé à 225F/le Kilo pour le premier choix. Pour accompagner les producteurs, les coûts des différents intrants sont restés inchangés*».

La Nouvelle société cotonnière est née fin janvier 2009, à la faveur de la dissolution de l'ex Société togolaise de coton (Sotoco), une société publique, «*dans un souci de redressement de la filière cotonnière*», avait estimé l'autorité publique. Ainsi donc, la Sotoco avait été remplacée par la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), une société d'économie mixte dont 40% des parts sont cédés à la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (Fngpc). Sur la décennie précédente, d'après les constats du gouvernement, la Sotoco n'avait fait qu'aligner des contre-performances. La campagne 2008-2009 n'avait officiellement produit que 40 000 tonnes, contre 80 000 tonnes prévues, créant un manque à gagner de 7,715 milliards de francs Cfa à la Sotoco. La campagne précédente n'avait produit, elle aussi, que 50 000 tonnes, après une baisse record de 39 000 tonnes en 2006-2007. Au finish, c'est une ardoise de 22 milliards de nos francs que l'Etat avait dû éponger au bénéfice des producteurs pour recharger leur intérêt nouveau pour la culture du coton.

Dotée d'un capital de 2 milliards de francs Cfa, la société a réalisé un résultat net de 4,6 milliards de francs en 2019, mais la production de coton-graine du pays reste inférieure aux prévisions. Olam a promis d'augmenter la production à 200 000 tonnes en 2022, rapporte le confrère de *Jeune Afrique*.

Transformation, conditionnement, emballage, étiquetage…

Les acteurs des filières anacarde et karité se professionnalisent

Jean AFOLABI

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Cadre Intégré Renforcé (CIR) au Togo, la seconde phase de l'atelier de formation des formateurs des filières anacarde et karité sur les bonnes pratiques de transformation, de conditionnement, d'emballage, d'étiquetage des produits agroalimentaires et les exigences des normes ISO 22000 et HACCP a rassemblé une cinquantaine de participants les 17, 18 et 19 mars derniers à Kara, 410 km au nord de Lomé, sous la houlette du ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale. Objectif principal : former, outiller et fournir un appui-conseil aux acteurs des différents maillons des filières anacarde et karité des régions des Savanes, de la Kara et Centrale grâce au soutien technique et financier du programme Cadre Intégré Renforcé, à travers l'exécution du Projet de durabilité et de renforcement des capacités commerciales de l'anacarde et du karité (PRODAK).

Les participants à l'atelier de Kara

Le Cadre Intégré Renforcé, rappelle le ministère du Commerce, est un programme de développement du commerce en faveur des Pays Moins Avancés (PMA) qui a pour objectif d'améliorer les capacités de ces pays fragiles à formuler, à négocier et à mettre en œuvre des politiques commerciales en adéquation avec le système commercial multilatéral afin d'être plus compétitif sur les marchés et de saisir les opportunités qu'offre le marché international. Etant entendu que l'amélioration des capacités techniques des Organisations professionnelles agricoles constitue une priorité du gouvernement dans la réalisation des objectifs d'une croissance inclusive, à travers l'axe 2 du Plan National de Développement (PND) qui vise à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. En outre, ajoute-t-on, la compétitivité au sein de ces filières requiert de bonnes stratégies d'organisation, de management, d'approvisionnement et d'écoulement des produits mais également des techniques modernes de conservation, de conditionnement, d'emballage et d'étiquetage des produits transformés, qu'ils soient destinés à la consommation locale ou à l'export.

Plusieurs présentations modulaires ont été ainsi développées à l'atelier de Kara sur : (i) Ethique, norme, règles d'hygiène des denrées alimentaires ; (ii) Notion de qualité et bonnes pratiques de transformation/conservation des produits agroalimentaires ; (iii) Techniques modernes de conditionnement et de stockage des produits agroalimentaires ; (iv) Gestion des emballages et étiquetage des produits agroalimentaires et (v) Normes ISO 22000 et HACCP et exigences pour le secteur agroalimentaire.

Le Togo a formellement accédé au programme Cadre intégré renforcé (CIR) en mai 2008, et a obtenu auprès du Secrétariat exécutif (SE) du CIR des appuis nécessaires pour la mise en œuvre des projets de catégorie 1 et 2. Ainsi, des organes de gestion du programme ont été mis en place. Il s'agit notamment du Point focal, du Comité national de pilotage, du Facilitateur des donateurs (PNUD) et du Secrétariat de mise en œuvre du Cadre intégré renforcé (SMOCIR). Entre 2008 et 2018, les projets pré-EDIC, EDIC, EDIC révisée et le Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja ont été élaborés, financés et exécutés par les parties prenantes nationales entre 2008 et 2018.

Depuis septembre 2018, avec l'appui du CIR, le Togo met en œuvre le Projet de durabilité et de renforcement des capacités commerciales de l'anacarde et du karité (PRODAK) avec un financement parallèle de la branche technique de la coopération allemande (GIZ) sur le volet production. La direction du Commerce intérieur et de la concurrence, la direction du Commerce extérieur et la Chambre de commerce et d'industrie du Togo sont les structures contractantes de la mise en œuvre du PRODAK, souligne le ministère du Commerce.

Programme de Soutien aux Activités Economiques des Groupements

Un projet qui redonne vie aux entrepreneures en milieux ruraux

Comment venir en aide aux femmes entrepreneures en milieu rural ? Pour répondre à cette préoccupation, le gouvernement togolais par le biais du ministère du développement à la base a initié Le Programme de Soutien aux Activités Economiques des Groupements (PSAEG). Soutenu financièrement par la Banque Mondiale sur une période de quatre ans (2017-2021), ce projet s'est avéré un véritable levier de l'entrepreneuriat rural des femmes dans la région de la Kara.

Depuis deux ans qu'il est mis en œuvre, dans la région de la Kara, le projet contribue à l'amélioration des revenus des membres des Groupements d'Epargne (GE), composés de 25 membres, en majorité des femmes. Ils sont accompagnés par l'Agence d'appui au développement à la base (Anadeb) qui les encadre techniquement, pour l'atteinte des objectifs.

Ils sont ainsi au total 25 groupes d'épargne répartis dans 6 préfectures sur 7 soit un (1 Kéran, 5 Bassar 2 Doufelgou, 14 kozah, Dankpen en cours de création), à bénéficier des appuis multiformes des agents de l'Anadeb (2ADB) qui en plus de les former les suivent du début jusqu' à la fin du cycle soit un 1 an. Les GE, ont mis en place un système qui impose à chaque membre une cotisation selon sa capacité, notifiée dans un carnet. Ces épargnes leur permettent de s'octroyer des crédits en interne à taux réduit pour démarrer des activités génératrices de revenus (AGR) ou de les redistribuer à la fin de l'année.

Pour garantir la sécurité des épargnes, les fonds ne sont débloqués qu'avec les signatures de trois membres du bureau soient la trésorière, présidente, et la secrétaire. Les clés des locaux sont aussi reparties de telle sorte qu'une seule personne ne peut, elle seule y avoir accès. Dans la Kozah, par exemple, les femmes sont transformatrices de mil ou de sorgho en boisson locale, communément appelée «*Tchoukoutou*». Avec ces microcrédits elles ont pu s'acheter du mil ou du sorgho pour démarrer leur activité. Autant d'avantages qui motivent chaque jour les femmes de la localité à intégrer les groupements d'épargne.

Santé/Tuberculose

L'OMS inquiète de la perturbation des services essentiels

Etonam Sossou

En marge de la journée mondiale de lutte contre la tuberculose célébrée le 24 mars, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié un rapport selon lequel le nombre de personnes ayant bénéficié des soins contre la tuberculose a baissé et un million d'autres souffrant de la maladie n'ont pas reçu de traitements nécessaires en 2020 par rapport à 2019, en raison de la Covid-19.

« La perturbation des services essentiels pour les personnes atteintes de tuberculose n'est qu'un exemple tragique de la façon dont la pandémie affecte de manière disproportionnée certaines personnes les plus pauvres du monde, alors qu'elles sont déjà plus exposées au risque de la maladie », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en ajoutant que ces cas donnent à réfléchir et montrent que les pays doivent faire de la couverture sanitaire universelle une priorité afin de garantir l'accès aux services essentiels pour la tuberculose. Selon les données préliminaires issues de quatre-vingt pays que l'OMS a compilées, le nombre de personnes ayant bénéficié de soins contre la tuberculose a baissé, soit une réduction de 21 %. Et, les pays présentant les écarts relatifs les plus importants sont l'Indonésie (42 %), l'Afrique du Sud (41 %), les Philippines (37 %) et l'Inde (25 %).

Le rapport spécifie que, les conséquences de la Covid-19 vont bien au-delà de la mortalité et de la morbidité causées par le virus lui-même. Et, les perturbations qu'ont subies les services essentiels de lutte contre cette maladie sont un exemple tragique.

« Il est fondamental de mettre en place des systèmes de santé permettant à chacun de bénéficier des services dont il a besoin. Certains pays ont déjà pris des mesures pour atténuer les répercussions de la Covid-19 sur la prestation de services, en renforçant la lutte anti-infectieuse, en développant le recours aux technologies numériques pour le conseil ainsi que le soutien à distance et en fournissant des services de prévention et de soins de la tuberculose à domicile », renseigne le document de l'institution onusienne.

D'après les initiateurs de l'enquête, l'OMS craint que plus de

(suite à la page 7)

Affaire de pédopornographie

Foddet demande que les auteurs soient punis sévèrement

Etonam Sossou

Des vidéos d'enfants et jeunes dans lesquelles les plus âgés obligent les moins âgés à des actes ignobles et insupportables de pornographie, circulant sur réseau sociaux, ont conduit à l'arrestation de certains membres de la bande responsable des faits, à Tsévié, par les forces de l'ordre et de sécurité. Le Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo (FODDET), réagit à l'évènement et se dit choqué de constater que des personnes majeures aient filmées une scène montrant des petits enfants abusés sexuellement. «*Foddet choqué par ces actes pédopornographiques et condamne avec la dernière rigueur cet acte qui, visiblement, semble avoir été imposé aux enfants Togolais, certainement par des gens qui savent bien ce qu'ils font* », souligne le communiqué du Forum.

La faitière dirigée par Kofi Tchegnon Kpenkpa, demande instamment au Gouvernement de prendre toutes les mesures y compris la coopération internationale pour faire la lumière sur cette affaire afin de démanteler tous les membres du réseau tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Togo et les soumettre à la rigueur de la loi. «*Pour FODDET, la protection de l'enfant et l'intérêt supérieur de l'enfant passent avant toutes autres considération c'est pourquoi, FODDET accorde une grande importance à cette affaire et souhaite l'implication des plus hautes autorités afin de trouver une issue rapide à cette affaire qui vient ternir l'image de notre pays et saper les efforts du Gouvernement en matière des Droits de l'enfant au Togo* », précise le communiqué

Les enfants interpellés ont été présentés à la presse, le 29 mars 2021, par la police nationale. Les mineurs contraints à l'acte ont été confiés aux services de l'affaire sociale pour un suivi.

Missions médico-chirurgicales

AIMES-AFRIQUE reprend du service

Etonam Sossou

L'ONG AIMES-AFRIQUE, a repris ses missions médico-chirurgicales après 1 an de pause due à la Covid-19. Ses premières actions ont ciblées les populations rurales des régions Centrale et de la Kara du 15 au 28 mars 2021. Pendant une quinzaine de jours, 159 personnes contre 150 prévues initialement, ont été opérées d'une dizaine de pathologies chirurgicales réparties comme suit : Hernie 123 patients soit (77,35%) Lipome 16 patients (10,06%) ; Hydrocele 13 patients (08,17%) ; Goitre 02 patients (1,25%) ; Hystérectomie 02 patients (1,25%) ; Laparatomie 01 patients (0,62%) ; Césarienne 01 patients (0,62%) ; Ectopie testiculaire 01 patient (0,62%).

Ces opérations qui se sont déroulées au CHR Tomdè-Kara et au CHP Sotouboua, s'inscrivent dans le cadre du projet SEPT (Santé et Espoir Pour Tous) mis en œuvre par AIMES-AFRIQUE en collaboration avec Aktion PitTogohilfe, avec l'appui de l'Union Européenne. «*L'objectif du projet est de toucher entre 250 et 300 patients. Mais il a été revu à la baisse compte tenu des mesures restrictives dues à la COVID-19. Nos actions vont s'étendre aux autres régions du Togo et s'effectueront dans le strict respect des mesures préventives édictées par le gouvernement contre la Covid-19* », a souligné Dr Michel KODOM, Directeur de AIMES Afrique.

Un mécanisme de suivi des patients opérés est mis en place pour une parfaite prise en charge post opératoire dans leurs différentes localités. Les missions médico-chirurgicales en 2021 se poursuivront dans les autres régions sanitaires à savoir Savanes (Mango) , Maritime (Avé), Plateaux (Ogou)...

En marge de la mission médico-chirurgicale (consultations et opérations chirurgicales), une formation des Praticiens de la Médecine Traditionnelle (PMT) a été organisée couplée avec la sensibilisation du personnel de santé et administratif du Centre Hospitalier Régional(CHR) qui accueille la phase chirurgicales.

Santé/Viral Facts Afrique

Une initiative pour lutter contre les fake news

Viral Facts Afrique, la toute première initiative africaine pour lutter contre la désinformation en ligne dans le domaine de la santé, a été lancée aujourd'hui par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avec un réseau d'organisations de vérification des faits et d'organismes de santé publique de premier plan. Viral Facts Afrique tirera parti des connaissances et de l'influence d'un réseau unique en son genre constitué de 14 organisations pour contrecarrer la désinformation dans le domaine de la santé et pour « vacciner » le grand public contre les mensonges. L'initiative commence par l'implication de spécialistes de la vérification des faits sanitaires, d'explications et de la réfutation de mythes, ainsi que par la formulation de messages de sensibilisation aux méfaits de la propagation d'informations trompeuses. Ces messages sont optimalisés pour être partagés sur Facebook, Twitter et Instagram.

Les allégations mensongères peuvent se propager plus rapidement que la COVID-19 elle-même, souvent parce qu'elles sont simples, visuelles et font appel à nos émotions. Viral Facts Afrique ambitionne de réfuter rapidement les mythes là où ils se propagent et d'aider les populations à faire la distinction entre les faits avérés qui peuvent sauver des vies et le bruit. Ensemble, nous pouvons mettre fin aux rumeurs virales en partageant des faits viraux », a déclaré Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. Des informations sur la COVID-19 ont été partagées et consultées plus de 16 milliards de fois, et reprises plus de six millions de fois sur Twitter comme sur d'autres sites d'information en ligne, entre novembre 2020 et mars 2021, dans les 47 pays de la Région africaine de l'OMS, selon Global Pulse, l'initiative mondiale du Secrétaire général des Nations Unies sur les mégadonnées et l'intelligence artificielle.

De même, dans la Région africaine de l'OMS, les références aux vaccins ont augmenté de plus de 300 % pour dépasser la barre de 675 000 fois entre décembre 2020 et février 2021, par rapport aux deux mois précédant. L'initiative Viral Facts Afrique est lancée au moment où 90 millions de doses supplémentaires de vaccin contre la COVID-19 sont attendues en Afrique dans les mois à venir.

Il est difficile de retracer avec certitude l'origine des fausses informations qui circulent sur les réseaux sociaux, mais les organisations africaines de vérification des faits disent avoir démenti plus de 1300 allégations mensongères depuis le début de la pandémie. Les fausses informations largement relayées concernent des allégations de complots ou portent entre autres sur la promotion de traitements à l'efficacité non avérée et de faux remèdes, quand il ne s'agit pas de la publication de messages anti-vaccins.

Au cours de leur phase d'expérimentation, les produits de Viral Facts Afrique ont enregistré plus de 20 millions de vues sur les réseaux sociaux. L'ensemble de ces produits sont ouverts à tous et peuvent être consultés en anglais et en français. Il est prévu de fournir des versions en d'autres langues prochainement. L'initiative est gérée par Fathm, un laboratoire d'informations indépendant et un cabinet de conseil fort d'une expérience mondiale reconnue dans la collaboration à la lutte contre les fausses informations. Viral Facts Afrique fait partie de l'Alliance pour la riposte à l'infodémie en Afrique (AIRA), un réseau hébergé par l'OMS qui coordonne les actions et met en commun les ressources pour combattre les fausses informations et combler les lacunes en matière d'information sur la pandémie de COVID-19 comme sur les autres situations d'urgence sanitaire en Afrique.

Liberté d'association

Les OSC veulent préserver les acquis

Etonam Sossou

La liberté d'association au cœur d'un séminaire d'une durée de deux jours (30 et 31 mars 2021) à Lomé. Une initiative pilotée par 8 organisations non gouvernementales telles qu'Acat-Togo (Action des Chrétienne pour l'Abolition de la Torture), Atdph (Association Togolaise pour la Défense et la Promotion des Droits Humaines), Fit(Friends International Togo), Grad (Groupe de Réflexion et d'Action pour le Dialogue), Sadd (Science et Technologie Africaine pour le Développement Durable), Sidemines (Syndicats Démocratique des Mines), Synphot (Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo) . Avec pour thème : «*le droit à la liberté d'association au Togo : Enjeux et Perspective*», cet atelier a pour objectifs de renforcer la capacité des organisations syndicales, de la société civile et la presse, afin d'informer la population sur le droit à la liberté d'association au Togo. Grâce à ce séminaire les participants pourront être outillés sur l'application de la loi de 1901 relative à la liberté d'association au Togo. «*Aujourd'hui le Togo est sous la loi de 1901. Cette loi garantit la liberté d'association au Togo. La problématique c'est que beaucoup de n'ont pas connaissance des lignes directrices de la liberté d'association alors avec ce séminaire les formateurs mettront aux dispositions des participants les outils nécessaires pour la mise en pratique de cette loi* » a déclaré M. Bruno HADEN secrétaire général de l'ACAT.

Santé/Tuberculose

L'OMS inquiète de la perturbation des services essentiels

(suite de la page 6)

cinq cent mille personnes de plus soient décédées de la tuberculose en 2021, simplement parce qu'elles n'ont pas pu se faire diagnostiquer. Car, ce problème n'est pas nouveau. D'autant plus, avant l'émergence de la Covid-19, l'écart entre le nombre estimé de personnes développant la tuberculose chaque année et celui des personnes officiellement diagnostiquées comme tuberculeuses était d'environ trois millions. La pandémie a considérablement aggravé la situation. Invitant les Etats à mettre en place une politique nécessaire pour les tuberculeux, l'OMS a précisé que l'un des moyens d'y remédier est de restaurer et d'améliorer le dépistage de la tuberculose afin de détecter rapidement les personnes atteintes de tuberculose. Ainsi, les nouvelles orientations publiées par l'OMS à l'occasion de cette Journée mondiale de lutte contre la maladie visent à aider les pays à déterminer les besoins particuliers des communautés, les populations les plus exposées au risque de tuberculose et les lieux les plus touchés. Ceci, afin de donner accès aux services de prévention et de soins les plus appropriés.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1575
DE LOTO BENZ DU 24 - 03 - 2021

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1576 de LOTO BENZ de ce mercredi 31 mars 2021.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, C'est exclusivement à LOME et à KARA que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes pays ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur des parieurs .

Ainsi, à LOME, la LONATO a enregistré deux lots de 1.000.000F CFA et deux lots de 1.250.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA et quatre gros lots de 2.500.000F CFA gagnés sur les points de vente 50133, 70355, 70231, 60221, 50321, 60630.

A KARA, c'est un lot de 1.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 10023.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1576 de LOTO BENZ du 31 Mars 2021

Numéro de base

25	69	32	11	85

Togocel Togotelecom

TMONEY TRAVAILLE A VOUS FOURNIR LE MEILLEUR

Lomé (Togo), Vendredi le 19 Février 2021 *–TMoney en pleine phase d'amélioration pour apporter à ses clients de nouvelles fonctionnalités plus simples, plus pratiques, plus rapides et plus sécurisées pour une nouvelle expérience utilisateur.*

Togocom travaille à améliorer le service TMoney ; pour ce faire nous avons procédé dans la nuit du 06 au 07 février 2021 aux travaux de migration sur sa nouvelle plateforme TMoney. Des travaux de migration qui ont entrainé à ce jour quelques désagréments au niveau de certaines transactions.

Les paiements, les achats et les transferts d'argent connaissent un essor fulgurant avec la nécessité d'une adaptation permanente aux nouvelles exigences des clients. Cette forte progression avec de nouvelles tendances et de nouveaux usages ont nécessité des travaux d'optimisation des capacités de la plateforme TMoney afin de faciliter aux mieux la vie de notre clientèle.

Togocom est conscient des difficultés rencontrées dans l'usage du service TMoney et tient à rassurer ses clients que toutes ses équipes restent mobilisées et travaillent d'arrache-pied pour améliorer le service et assurer de façon pérenne le retour rapide à la normale.

Pour Tarik BOUDIAF, Directeur Commercial du Groupe TOGOCOM (CCO), « *Nous continuons le changement en réaffirmant notre engagement à écouter nos clients, à innover pour eux et à satisfaire davantage leurs besoins. Nous tenons également à les rassurer que toutes nos équipes sont constamment mobilisées et à pied d'œuvre pour un retour à la normale dans les plus brefs délais. Nous remercions tous nos clients pour la confiance renouvelée au quotidien. Notre détermination à fournir un service de qualité à la hauteur des attentes de nos clients reste donc inchangée. Bientôt de nouvelles fonctionnalités vous faciliteront encore plus la vie* ».

Togocom présente ses sincères excuses pour le désagrément et s'emploie continuellement à éviter à l'avenir ce genre de dysfonctionnement. Togocom promet d'être toujours présent aux côtés de ses clients pour faciliter et améliorer leur quotidien.

Tarik BOUDIAF, Directeur Commercial du Groupe TOGOCOM (CCO)

Togocel Togotelecom **À propos de TOGOCOM**	Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.
AXIAN LET'S GROW TOGETHER **À propos de AXIAN**	Né à Madagascar il y a 150 ans, Axian est un groupe diversifié présent dans 5 secteurs d'activité à fort potentiel de croissance : immobilier, télécoms, services financiers, énergie et innovation. Avec plus de 4900 salariés dans l'océan Indien et en Afrique, nous sommes partenaire de la transformation économique des pays émergents. Nous nous assurons systématiquement de l'impact durable et positif de nos activités sur le quotidien du plus grand nombre. Parce qu'être connecté devient désormais un droit fondamental, Axian accompagne les entreprises du secteur Télécoms pour offrir le meilleur des innovations numériques et permettre au plus grand nombre d'être connecté à leurs proches et au monde. En savoir plus sur Axian : www.axian-group.com

Place de la Réconciliation – Quartier Atchanvé - BP 333 – Lomé – Togo - togocom.tg

Contact : Lionel TSOTO, Directeur de la Communication - Cel : +228 93773610 - E-mail : lionel.tsoto@togocom.tg